[Texte]

bles, or cheese, or what it is. I think we have a very vital stake in this area, and I think it would be a very sad commentary on behalf of Canada if we lost through this process a significant position in this market. Mind you, I do not think we have been nearly as strong in recent years as we should have been.

Mr. Kirk, would you expand on that.

Mr. Kirk: Well as it happens, we had a discussion yesterday in our executive with two gentlemen from the Canada Department of Agriculture who are involved in the international trade area about this expansion of the Common Market. The picture they paint of course is not one to give us a lot of joy about the prospects for agriculture in this. Britain is already moving to a variable levy system, a system of raising prices at home and putting up variable levies as a price protection to the domestic industry which is the European system, the EEC system. They have taken the first steps actually moving towards that system.

When it is all finished, then we will lose. If it goes through, we will have lost our British preferences where they exist in the agricultural commodities and be subject to the common policy. As a result of that, partly as a result of losing the preferences in some important fields—not wheat I might say, there is no British preference in wheat, but there is in barley and in a number of other commodities—we are going to be faced not only with a preferred access to the British market of European producers, including Ireland and the Scandinavian countries, but also we are going to be faced with a flat out price competition with other suppliers to that market, without any preferences, and in a full exposed competitive position, you might say, much more fully even than it is today although it is bad enough today. The general picture is that agriculture is going to lose something by this. We were informed that the industrial tariff structure of the European Common Market is in fact on the whole on a lower level than the United Kingdom structure.

• 1125

Leaving aside the British preference aspect of it, the industrial side has been in a declining phase anyway. There is going to be some gains on the industrial side perhaps competively, but not on the agricultural side. We were informed that under GATT, there will be following Britain's entry, again if it occurs, a process of negotiations which have to do with compensatory arrangements for loss of position which can take the form of guarantees of access or some kind of consideration.

The compensation would be for loss of agricultural markets and not for loss of industrial markets. This is a good example of what we mean by the commitment to agriculture. We think that that fact should be recognized in government policy, in national policy and in our relations with other nations. We do not know exactly how all these things will work out in detail, Mr. Chairman. Here is a complex field and we are not privy to the whole process. The point is that there are in fact circumstances of this kind, for example where negotiations go on about the Canadian interest and how it has been affected. In this case the agricultural interest will be adversely affect-

[Interprétation]

produits, que ce soit des céréales, des fruits, des légumes, du fromage ou quoi que ce soit. Je crois que ce domaine nous touche particulièrement et que ce serait dommage pour le Canada si nous perdions dans cette affaire une position importante dans ce marché. Je ne crois que nous ayons été aussi forts au cours des dernières années que nous aurions dû l'être.

Monsieur Kirk, pourriez-vous ajouter quelque chose à cela?

M. Kirk: Notre exécutif a eu un entretien hier avec deux représentants du ministère fédéral de l'Agriculture qui s'occupent du commerce international au sujet de cette expansion du marché commun. L'aperçu qu'ils nous ont donné n'est pas tellement encourageant en ce qui a trait aux possibilités de l'agriculture. L'Angleterre est déjà en train d'établir un système de taxes variables, c'est-à-dire qu'elle augmente les prix à l'intérieur du pays et impose des taxes variables à titre de protection des prix pour l'industrie intérieure, et c'est là le système de la communauté économique européenne. Elle a donc fait les premiers pas vers l'adoption de ce système.

Lorsque le tout sera terminé, nous y perdrons. Si cette méthode est adoptée, nous aurons perdu nos préférences en Grande-Bretagne quant aux marchandises agricoles et nous devrons subir la politique commune. Ainsi, par suite de la perte de nos préférences dans certains domaines importants (non pas pour le blé, puisqu'il n'y a pas de préférence en Grande-Bretagne pour le blé, mais il y en a pour l'orge et diverses autres denrées), nous allons faire face non seulement à l'accès préférentiel au marché britannique des producteurs européens, y inclus l'Irlande et les pays scandinaves, mais aussi à une concurrence de prix sans réserve avec les autres fournisseurs de ce marché, sans aucune préférence, et dans une position concurrentielle complètement exposée, si je puis m'exprimer ainsi, beaucoup plus que ce n'est le cas maintenant même si la situation est déjà assez mauvaise.

Il semble, en général, que l'agriculture va y perdre. On nous a informé que la tarification industrielle du marché commun européen est, en général, à un palier moins élevé que la tarification du Royaume-Uni.

Sans tenir compte de l'aspect préférentiel britannique, le secteur industriel est au déclin de toute façon. Il y aura certains gains quant à la concurrence dans le secteur industriel, mais non pas dans le secteur agricole. On nous a signalé qu'en vertu des accords GATT, l'entrée de la Grande-Bretagne, si elle se produit, entraînera un procédé de négociations ayant trait aux ententes compensatoires pour les pertes de position qui pourront prendre la forme de garanties d'accès ou quelque chose du genre.

La compensation serait pour la perte des marchés agricoles et non pas pour la perte des marchés industriels. Voilà un bon exemple de ce que nous voulons dire lorsque nous parlons d'engagement à l'agriculture. Nous croyons que la politique gouvernementale devrait reconnaître ce fait, tant dans la politique nationale que dans ses relations avec d'autres nations. Nous ne savons pas exactement comment ces choses se régleront en détail, monsieur le président. C'est un domaine compliqué et nous ne sommes pas au courant de tout le procédé. La question est qu'il y a, en réalité, des circonstances de ce genre, par exemple dans les cas où il y a des négociations au sujet des intérêts du Canada et de la façon dont ils sont touchés. Dans ce cas particulier, les intérêts agricoles